

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ÉCOLE du 27 juin 2017

Présents : Mmes DOLADILLE, ROUX, PADOVANI, CADORNE, MOUTTET et DESCHANEL, Mr DUREY, Mme PELLET ; Mmes PARODI, VAN DEN ABEELE et GOGUEL.

Excusés : Mmes LENTIER, DESOLME, SURREL, FEUILLADE, Mr NICAULT et STAUDT.

1) Fonctionnement de l'école :

Le groupe de CE1 étant conséquent (11 élèves) ceux-ci ne peuvent être accueillis tous dans la classe de cycle 2. Lors d'un conseil de maîtresses, voici l'organisation qui est prévue : connaissant bien chacun d'eux, leurs atouts, leurs différences... nous les avons répartis dans les classes de cycle 2 et cycle 3 suivant des critères comme la séparation des fratries ou plus pédagogiques comme : élèves a besoins particuliers, élèves pouvant être « tuteur »... Ils auront les récréations communes et un décroisement dans le domaine « questionner le monde » et en « langues vivantes » sera proposé toutes les semaines. Une concertation régulière et sur le déroulement annuel des programmes seront également mis en place entre les deux maîtresses.

Effectifs prévisionnels rentrée 2017 : classe maternelle TPS 2, PS 2, MS 6, GS 8 ; CP 8, CE1 7, CE2 6 + 5 ; CM1 5, CM2 10.

2) Collège Léonce Vieljeux :

Dans le cadre de la réforme des programmes et la liaison école-collège et comme l'année dernière, les élèves de CM1 et CM2 ont passé 2 jours en immersion au collège avec leur maîtresse : mardi 11 et jeudi 13 avril. Expérience intéressante (désacralise le collège). L'année scolaire prochaine une assistante d'anglais sera affectée au collège et fera quelques heures avec les CM1/CM2.

3) Activités scolaires diverses :

- Le concours « un pour tous, tous pour lire » : Mercredi 24 mai 2017, nous avons procédé à l'élection de notre livre préféré parmi les 5 que les élèves ont dû lire de décembre à mai. Nous avons réalisé cette élection à la Mairie de Gravières de la même manière que les élections présidentielles :

utilisation de l'urne, isolement, feuille d'émargement. Les élèves ont assisté au dépouillement. Nous avons alors transmis nos résultats à la médiathèque des Vans. Mardi 6 juin après-midi, la médiathèque des Vans a organisé une réunion par vidéoconférence afin de donner les résultats du vote à toutes les écoles participant à ce concours. C'est Sébastien Joanniez qui a donné les résultats et qui a lu l'histoire qu'il avait écrite sur la rentrée en 6^e en utilisant les écrits des élèves de cm1-cm2 : « ce qui t'attends » Ce fut un moment émouvant pour les enfants qui pour certains se sont reconnus dans le texte de Mr Joanniez.

- Sorties sportives classe de maternelle : rencontres avec les classes maternelles des Vans, des Assions et de Payzac.

Le 17 mai, les cycles 1 sont partis à Payzac pour faire une randonnée avec les classes maternelles de les Vans, Les Assions et Payzac. Nous avons constitué des groupes de niveaux en mélangeant les 6 classes afin que les enfants se rencontrent.

Ensuite, le vendredi 9 juin, nous avons retrouvé les mêmes classes et nous avons mis les enfants par groupes en les mélangeant. Toute la matinée, les groupes ont fait différents ateliers sportifs : course de relais, balles brûlantes, attrape-souris, parcours dans le dojo, chamboule-tout..... A midi, nous sommes allés manger le pique-nique dans la cour d'école de Les Vans.

- Le mardi 13 juin, les élèves de maternelle le matin et ceux de cycles 2 et 3 l'après-midi sont allés à l'hôpital des Vans pour jouer à des jeux en bois avec les résidents. Merci à Adeline Aleysson et aux personnes qui ont pu partager ce moment avec nous !

4) Projet rencontres intergénérationnelles / théâtre :

Le 2 mai, les résidents du foyer de vie des « Oliviers » sont venus nous présenter **une pièce de théâtre** qu'ils ont mis en scène dans leur atelier « théâtre ». Ensemble, nous avons participé à un atelier « jeux théâtraux ». Les élèves et les résidents ont été très motivés par cet atelier.

Les élèves du CP au CM2 se sont alors lancés sur un projet théâtre pour la fin de l'année. Ils ont monté la pièce « le long voyage du pingouin vers la jungle » de J-G Nordman (étude du texte en classe...). Ils ont appris : leur texte, a joué la comédie (petits ateliers théâtraux), réalisé les décors, les costumes et les fonds de scène. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenues et qui ont participé aux réalisations : Virginie Chaumette (tap), Zoé, Sandrine et Marcelline ainsi que tous les élèves. Les élèves de maternelle ont préparé trois danses qui ont été intégrées au spectacle. Bravo à tous pour leur motivation et leur investissement !

Ils ont présenté leur pièce aux résidents des Oliviers, mardi 20 juin, ainsi qu'aux familles, élus et personnes du village le 30 juin. Merci à Nicolas Sebaut pour la sonorisation du spectacle.

Cet échange avec des adultes handicapés ainsi que l'activité théâtre ont été très riches. Un prolongement est envisageable l'année prochaine suivant les disponibilités de chacun.

Pour l'année prochaine, nous sommes en train de monter un projet autour de l'illustration que nous mettrons en lien avec notre label « Ecole en Poésie » et l'ouverture vers l'extérieur (associations locales, librairies, bibliothèque, association des parents d'élèves...).

6) Rythmes scolaires :

Le mardi 6 juin, une réunion a eu lieu entre élus / intervenants / la directrice avec la commune des Assions. Objectif : faire le point sur les différentes interventions de façon générale (gestion, matériel...) et réfléchir à l'organisation pour l'année suivante. Dans notre école les horaires resteront inchangés. Les activités proposées : tennis, jardinage, arts visuels, multi sports, ...

Un bilan et une consultation sera proposée afin de prendre le temps d'évaluer les bienfaits ou non auprès de tous : élèves / parents / mairie / intervenants / enseignantes.

7) Travaux et remarques :

- Poursuite de l'achat d'équipement informatique (Vidéoprojecteur interactif).

- Travaux dans la cour : des travaux doivent être faits dans la cour (canalisation) pendant l'été et le revêtement de la cour doit être refait à moyen terme.

Mot de l'Association des parents d'élèves « Certains s'étonnent sans doute du temps écoulé entre la fête organisée l'année dernière et la réalisation de l'équipement de la cour. Voici quelques explications, et un retour sur ce qu'il s'est passé cette année. En mai 2016, l'association des parents d'élèves, grâce à une mobilisation large, a réussi à récolter 2213 euros en organisant une grande fête à Gravières. En rajoutant les autres actions, un budget de 4400 € est disponible. Le bureau de l'association n'avait donc plus qu'à acheter le matériel. Mais cet achat n'est pas si simple ! Nous avons fait plusieurs réunions, avec la mairie (qui sera responsable de la structure) et l'école (qui va l'utiliser au quotidien). A l'ordre du jour : quelle structure adaptée au plus grand nombre ? où la placer pour respecter les différents espaces ? quel revêtement au sol ? quelle articulation avec le revêtement de la cour qui se fera à moyen terme ? etc.

Les principaux problèmes rencontrés ont été :

- *La hauteur de chute de la structure permet de déterminer une surface de revêtement à mettre en place. Les toboggans en particulier nécessitent un grand revêtement, et donc un coût très élevé, qui dépassait le budget.*
- *Dans la cour de l'école, les enfants utilisent différents espaces (bac à sable, jeux de ballon, etc...). Une bonne solution nécessite de conserver ces différents espaces dans la cour.*
- *Les normes pour ce type d'équipement sont très strictes, et assez complexes ! Nous avons contacté une entreprise localement qui n'est*

pas en mesure de le faire.

- *L'équipement doit être adapté aux enfants de la maternelle au CM2. De ce fait, nous avons décidé d'attendre que le revêtement de la cour soit effectué pour acheter les équipements. En effet, installer quelque chose aujourd'hui qui sera enlevé à moyen terme pour faire les travaux dans la cour nous semble être une aberration, vu le budget investi. Le bureau a donc décidé de verser le montant du budget à la mairie - qui est responsable des bâtiments de l'école - pour que celle-ci puisse acheter les structures en lien avec la réfection de la cour et en concertation avec les parents. Le bureau de l'association reste à votre disposition pour répondre à vos questions si besoin.*

- Préau (protection de la chaleur) : une climatisation sera posée dans la classe de Cycle 3.

- Garderie : normalement à la rentrée elle sera toujours sous la mairie. Nous rappelons que les parents peuvent exceptionnellement téléphoner sur le portable de la garderie pour signaler que leur enfant doit aller à la garderie le soir. Que tout enfant non récupéré sera mis à la garderie et un ticket sera demandé.

8) Remarques diverses (formulées par les déléguées parents d'élèves présentes) :

- Afficher à nouveau le menu de la cantine : il est devant les classes mais un sera affiché devant l'école.

- Questionnements autour d'un coin « calme » pour les enfants : pour les petits mais aussi pour les plus grands (pendant les récré) : cela existe déjà (revues, journaux, dessins...).

- Le blog des maternelles est plébiscité, permet de suivre ce qu'ils font. Mais les parents ne peuvent plus récupérer pour eux les photos de leurs enfants (ils les avaient avec le cahier). Le contenu sera allégé (une fois par semaine...) car peu de familles le consultent au final.

- Des retours positifs sur : l'ensemble, et en particulier le conseil de classe et

tout ce qui est mis en place autour de la gestion des émotions, des conflits
(messages clairs),

- la garderie où les enfants sont contents d'aller.

SIGNATURE :

Virginie GOGUEL